

Article 21 du Règlement

Le gouvernement a déjà saisi la Chambre d'un Livre blanc sur les sociétés de fiducie et il sait qu'on se pose bien des questions au sujet du règlement de questions touchant le département des assurances et de tous les pouvoirs du gouvernement sur les sociétés de fiducie, les sociétés hypothécaires, les sociétés d'assurance et les banques. Ces problèmes de sécurité devraient être envoyés à un comité spécial de la Chambre chargé de procéder aux enquêtes nécessaires, d'entendre des témoignages, d'aider le gouvernement à présenter un nouveau projet de loi et de définir ses pouvoirs en matière de surveillance et de délivrance de permis. Adoptons le projet de loi C-142. Renvoyons toutes les questions relatives aux établissements financiers à un comité spécial de la Chambre. Agissons dès maintenant.

* * *

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE**LE MANQUEMENT DU GOUVERNEMENT À SES ENGAGEMENTS ENVERS LES TRAVAILLEURS ET LES CONTRIBUABLES**

M. Derek Blackburn (Brant): Madame le Président, les Canadiens ont de nouveau eu droit à de belles paroles de la part du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Lumley) aujourd'hui, lorsqu'il s'est engagé à adopter une ligne dure pour obtenir de la société Chrysler qu'elle crée des emplois. D'où sort-il donc et qu'a-t-il fait jusqu'ici s'il vient juste de se décider à adopter une ligne dure? Les Canadiens ont-ils des raisons de croire que le gouvernement assurera maintenant la sécurité d'emploi dans ce secteur au lieu de se contenter de vagues promesses et de laisser les emplois disparaître petit à petit?

L'année dernière, les Canadiens ont versé 1.6 milliard de dollars en droits à la frontière, en vertu de l'Accord de l'automobile, alors que les États-Unis n'ont versé que 500 millions de dollars. Il s'agit donc d'un cadeau de 1.1 milliard de dollars qui a rapporté aux Canadiens beaucoup moins que un milliard de dollars en nouveaux investissements, soit 7 à 8 p. 100 des nouveaux investissements en Amérique du Nord, ce qui représente beaucoup moins que la part qui devrait normalement nous revenir.

Il est vrai que la société Chrysler semble donner l'exemple en manquant à ses promesses aux Canadiens, mais il est également vrai que c'est toute l'industrie qui ne respecte pas ses engagements envers les travailleurs canadiens de l'automobile ou les contribuables canadiens. Il est donc temps que le gouvernement montre aux fabricants d'automobiles qu'il n'acceptera plus d'excuses.

* * *

LE DÉSARMEMENT**ON DEMANDE INSTAMMENT AU GOUVERNEMENT DE FAIRE L'IMPOSSIBLE EN VUE D'OBTENIR L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES**

M. Garnet M. Bloomfield (London-Middlesex): Madame le Président, il semblerait que les Migs soviétiques bombardent les rebelles musulmans avec des boîtes métalliques qui émettent un gaz paralysant, de couleur brunâtre. Pareilles nouvelles sont devenues choses courantes depuis quelques années et c'est fort inquiétant. Cela étant, et comme le comité du désarmement de l'ONU se réunit à New-York aujourd'hui, le 1^{er}

février 1983, pour étudier la possibilité d'en venir à un accord sur l'interdiction des armes chimiques, je demande instamment au gouvernement de profiter de cette occasion pour se faire le champion aux Nations Unies des mesures propres à interdire à jamais l'utilisation de toutes les armes chimiques.

On a conclu un accord qui défend aux pays de mettre au point, de produire et d'entreposer des armes bactériologiques et toxiques en 1972, mais le problème des armes chimiques reste entier. Aux Nations Unies, on voudrait surtout que les pays renoncent à mettre au point, à produire et à entreposer des armes chimiques et s'engagent à détruire les stocks qu'ils détiennent actuellement.

Aucun pays dit civilisé ne saurait envisager plus longtemps les horribles perspectives que laisse entrevoir l'utilisation de pareilles armes. Au nom de l'humanité tout entière, des générations futures, je prie instamment le gouvernement de donner ordre à la délégation qui le représente au comité du désarmement des Nations Unies de faire l'impossible pour que les négociations qui vont commencer aujourd'hui aboutissent afin d'éliminer une fois pour toutes la terrible menace que laissent planer les armes chimiques.

* * *

LES CHEMINS DE FER**LE TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU—L'INCIDENCE DES CHANGEMENTS ANNONCÉS**

M. Len Gustafson (Assiniboia): Madame le Président, l'annonce que le ministre des Transports (M. Pepin) a faite aujourd'hui à Winnipeg ne laisse d'étonner et ne présage rien de bon pour les producteurs céréaliers de l'Ouest. Le gouvernement n'a tenu absolument aucun compte de certains facteurs économiques importants, propres à l'économie agricole. Les coûts de production ont augmenté de 25 p. 100 alors que le cours mondial du grain a enregistré un très important recul.

Les faillites agricoles ont augmenté dans une proportion de 65 p. 100 l'année dernière. Les producteurs céréaliers ne pourront faire face à une hausse des frais de transport de leur produit. Et pourtant, cela n'a pas empêché, semble-t-il, le gouvernement et son ministre des Transports de faire la sourde oreille aux instances pressantes et multiples que les milieux agricoles leur ont présentées.

Je demande donc au gouvernement libéral et au ministre en question de reconsidérer une mesure que les producteurs céréaliers ne sont pas financièrement capables de supporter.

* * *

[Français]

LES FINANCES**LA NON-IMPOSITION DES TRAVAILLEURS DES VILLES NORDIQUES**

M. André Maltais (Manicouagan): Madame le Président, j'aimerais au nom des travailleurs des villes nordiques de Fermont, de Gagnon, de Shefferville, de Labrador City, de Wabush, demander aux responsables du ministère des Finances de bien vouloir reprendre leurs travaux alors qu'ils recommandent au ministre des Finances (M. Lalonde) d'imposer les allocations des travailleurs des villes nordiques à leur détriment. Au fait, il s'agit de personnes qui ont quand même créé une économie très forte dans la région, et une telle mesure